



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIQUE DU MALI

OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE
SELINGUE

Un Peuple – Un But – Une Foi

Direction Générale

BP : 03 – Tél : 20 22 54 03 / 21 65 02 57

Fax : 20 22 83 08 / 21 65 05 57

odrs1996@yahoo.fr

CONTRAT-PLAN 2014-2016

ETAT- O.D.R.S- PRODUCTEURS

NOTE DE PRESENTATION DU RAPPORT D'EXECUTION DE L'ANNEE 2014

I. Introduction

La première année du contrat-plan 2014-2016 Etat-ODRS-Producteurs, s'est déroulée dans un contexte socio-économique favorable malgré la persistance de certaines difficultés. Elle a été caractérisée :

✓ **Au plan socio-économique par :**

- une situation alimentaire normale dans toutes les zones de production,
- la poursuite de la subvention des intrants agricoles par l'Etat et la baisse du prix de l'engrais,
- une insuffisance notoire de la main d'œuvre agricole et une augmentation sensible des taux journaliers des prestations agricoles dues essentiellement à l'impact des activités d'orpaillage.

✓ **au plan technique par:**

- une amélioration des capacités opérationnelles du service d'encadrement à travers le renforcement des moyens matériels et logistiques,
- un faible niveau d'équipement des producteurs.

✓ **au plan agro climatique par:**

- une situation pluviométrique caractérisée par une installation précoce et une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace entraînant ainsi une perturbation dans le développement des cultures.

Malgré ces difficultés, le programme d'activités 2014 a connu un niveau d'exécution satisfaisant à travers :

- une augmentation relative des réalisations qui sont passées de :
 - ✓ 5 406 ha à 6 161 ha soit une progression de 13,9% pour le riz,
 - ✓ 14 593 ha à 15 030 ha soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches
 - ✓ 5 758 ha à 6 414 ha soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses alimentaires.
- l'amélioration des conditions de travail du personnel à travers l'acquisition de matériels informatiques et roulants.

La présente note donne l'état d'exécution des engagements des différentes parties durant la première année du Contrat-Plan 2014-2016.

II. Etat d'exécution des engagements des partenaires

2.1 Etat d'exécution des engagements de l'Etat

Engagement n°1 : mettre en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation des missions de service public de l'Office de Développement Rural de Sélingué conformément aux dispositions du Contrat-Plan

Etat d'exécution : A la date du 30 novembre 2014, sur une prévision budgétaire de **1 061 223 000 F CFA, 852 028 094 F CFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 79,96%. Le montant des crédits engagés s'élève à 1 040 962 787 F CFA soit un taux de mobilisation de 98,83%.

Engagement n°2 : mettre en place des ressources provenant du Budget Spécial d'Investissement (BSI)

Etat d'exécution : Sur une prévision budgétaire de **550 000 000 F CFA, 416 728 075 F CFA** ont été exécutés à la date du 30 novembre 2014, soit un taux d'exécution de 75,77%. Le montant des crédits engagés s'élève à 549 987 967 F CFA soit un taux de mobilisation de 99,99%.

Engagement n°3 : contribuer à mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des projets initiés dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Contrat-Plan

Etat d'exécution : La multiplication des contacts avec les Partenaires au développement et les organismes de financement internationaux à travers l'élaboration et la soumission des requêtes de financement a permis :

- la signature, le 23 janvier 2014, d'un accord de prêt entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures

Irriguées (PRESA/DCI). Ce projet permettra la réhabilitation du périmètre aval de Sélingué, son extension et l'aménagement de la plaine de Kotouba ;

- la signature d'un protocole relatif à la mise en œuvre du « Projet Global Water Initiative (GWI)-Eau pour l'agriculture » à travers l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour l'accompagnement de l'ODRS dans l'atteinte des objectifs du contrat-plan ;
- la sollicitation de l'accompagnement du Conseil Régional de Sikasso pour l'aménagement des plaines étudiées et l'immatriculation du patrimoine de l'ODRS ;
- la préparation d'une note conceptuelle du projet de renforcement de la résilience des populations de la zone ODRS face aux effets du changement climatique.

Engagement n°4 : créer un environnement favorable au développement économique et social de la zone d'intervention de l'ODRS

Etat d'exécution : L'Etat a pris de nombreuses mesures qui s'inscrivent dans le respect de ses engagements dans le domaine du développement économique et social de la zone d'intervention de l'ODRS. De ces mesures, on peut retenir :

- le lancement du programme pilote des Centres Ruraux de Prestation agricole pour développer un mécanisme permanent de mise à disposition de services Agricoles aux producteurs en milieu rural et créer des emplois afin de réduire le taux de chômage et l'exode rural des jeunes ;
- la poursuite de la politique de subvention des intrants agricoles dont l'objectif est de faciliter l'accès d'un grand nombre de producteurs aux principaux intrants d'intensification (engrais minéraux et organiques, semences certifiées de maïs hybride et de dolique, etc.) dans la perspective d'augmenter la production et la productivité agricoles ;
- la volonté politique de promouvoir les agropoles comme pilier central de la politique d'intensification, de diversification et de modernisation des productions, matérialisée par :
 - ✓ la finalisation par le Ministère du Développement Rural, en janvier 2014 de la note conceptuelle des agropoles ;
 - ✓ la création de l'Agence Nationale de Promotion des Agropoles pour la définition et la mise en œuvre de cette politique.

Engagement n°5 : suivre l'exécution correcte du programme d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage par l'ODRS

Etat d'exécution : Le programme d'entretien approuvé par le Conseil d'Administration a concerné :

- l'entretien périodique : le curage des drains, le réprofilage des canaux et pistes, les réparations et l'équipement d'ouvrage de prise, de régulateurs, etc ;
- l'entretien courant : le nettoyage et le faucardage de canaux.

Toutes les dispositions utiles ont été prises pour l'exécution correcte du programme annuel d'entretien.

Après le constat de l'état de dégradation très avancée du périmètre de Sélingué, des dispositions ont été prises par le département de tutelle pour améliorer son drainage à travers le curage à la pelle mécanique du drain collecteur principal sur 3 484 mètres linéaires.

A Maninkoura, 7 333 mètres linéaires de réseau primaire de drainage, 10 282 mètres linéaires de réseau primaire d'irrigation, 8 285 mètres linéaires de réseau secondaire de drainage et 14 542 mètres linéaires de réseau secondaire d'irrigation ont été nettoyés et entretenus.

L'exécution correcte du programme d'entretien a permis :

- A Sélingué, de dépasser pendant l'hivernage, les prévisions d'emblavures (100,2%) et de conduire la campagne sans inondations et sans pompage.
- A Maninkoura, d'améliorer le niveau de réalisation des emblavures en riz de maîtrise totale d'hivernage qui a passé de 631 ha en 2013 à 764,17 ha en 2014, soit une progression de 21,10 %.

Engagement n°6 : évaluer annuellement l'exécution du Contrat-Plan au cours des sessions du Comité de Suivi mis en place

Etat d'exécution : Après la signature du Contrat-Plan 2014-2016, le 21 juillet 2014, le projet d'arrêté portant création et modalités de fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan est dans le circuit de signature. Dans le cadre du suivi régulier du Contrat-Plan, la deuxième session du Comité de suivi du Contrat-Plan 2014-2016 se tient aujourd'hui vendredi 19 décembre 2014.

2.2 Etat d'exécution des engagements de l'Office de Développement Rural de Sélingué

Engagement n°1 : sécuriser les productions agricoles à travers l'augmentation des superficies aménagées

Etat d'exécution : Durant l'année 2014, les aménagements programmés dans le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA-DCI) n'ont pas pu être réalisés suite au retard pris dans son démarrage. Il s'agit de l'aménagement de la zone d'extension du périmètre irrigué de Sélingué (50 ha) et de la plaine de Kotouba (126 ha) pour une superficie totale de 176 ha.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation de l'exploitation du périmètre du Maninkoura et l'aménagement d'un potentiel de 5 000 ha en amont, le Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS) a réalisé l'étude technique du seuil de Kourouba.

Engagement n°2 : maintenir les superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux d'irrigation, de drainage et des stations de pompage pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation

Etat d'exécution : L'ODRS a procédé courant 2014 :

- à la signature d'un contrat annuel relatif à l'entretien des stations de pompage d'exhaure et d'admission ;

- au nettoyage et au faucardage du réseau primaire d'irrigation sur 23 000 mètres linéaires et du réseau secondaire sur 34 640 mètres linéaires ;
- à l'utilisation de la main d'œuvre locale pour le curage manuel de l'ensemble du réseau de drainage du périmètre irrigué de Sélingué par la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) sur 14 100 mètres linéaires de réseau secondaire de drainage et sur 23 695 mètres linéaires de réseau tertiaire de drainage .

Engagement n°3 : élaborer et transmettre à la tutelle le programme annuel d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage

Etat d'exécution :

Les besoins d'entretien, après leurs identifications par les services techniques sur la base des difficultés d'irrigation ou de drainage recensées au cours de l'exercice précédent, sont priorisés puis calés en fonction de l'enveloppe disponible. Ils sont relatifs aux travaux de désherbage, d'entretien, de nettoyage, de consolidation du réseau hydraulique et de traitement des drains tertiaires.

Ces besoins en travaux d'entretien courant du réseau d'irrigation et de drainage sont toujours soumis à la hiérarchie pour avis de non objection avant qu'ils ne fassent l'objet d'un Dossier d'Appel d'Offre pour lancement à la concurrence locale.

Engagement n°4 : améliorer la production et la productivité par l'appui conseil, la formation des producteurs et de l'encadrement, l'introduction des variétés performantes

Etat d'exécution : Dans le cadre de la formation des producteurs :

- deux mille cent vingt huit (2128) producteurs dont 128 femmes ont été formés sur les itinéraires techniques du riz et la gestion de l'eau ;
- trois cent soixante (360) producteurs ont été formés sur la technologie du placement profond de l'urée en collaboration avec le partenaire IFDC ;
- cent quatorze (114) producteurs dont 82 femmes ont été formés en maraîchage.

S'agissant du personnel, la formation a concerné :

- cinquante un (51) agents sur les techniques d'évaluation du rendement et sur les itinéraires techniques de production et de protection du riz ;
- dix huit (18) cadres en leadership et management des ressources humaines ;
- huit (8) agents sur la technologie du placement profond de l'urée ;
- deux (2) cadres en audit et contrôle interne.

Dans le cadre de la phase de consolidation de la rizipisciculture, six (06) Champs Ecoles des Producteurs (CEP) ont été installés dans le périmètre irrigué de Sélingué.

Dans le cadre de l'introduction variétale, une nouvelle variété de riz (Sim2 Sumadel) a fait l'objet de multiplication en collaboration avec les producteurs semenciers de la zone de Sélingué sur 1,20 ha. Des contacts ont été pris avec la recherche à travers la Direction de l'ODRS en vue de tester de nouvelles variétés de riz adaptées à sa zone d'intervention dès la campagne de contre saison 2015.

Dans le cadre de la préservation de la santé de la population, l'ODRS à travers le PDI-BS, a organisé :

- des séances de plaidoyer à l'endroit des leaders (coutumiers, religieux, administratifs), des jeunes et des femmes sur le VIH/SIDA et les maladies liées à l'eau. Ce qui a permis de sensibiliser cinquante (50) leaders ;
- des causeries débats sur le VIH/SIDA et les maladies liées à l'eau à l'intention trente (30) participants constitués de leaders, de relais et d'agents de santé des CSCOM dans la zone de Maninkoura ;
- des sessions de recyclage de quarante (40) relais communautaires dans la prévention contre le VIH et les maladies liées à l'eau.

Engagement n°5 : améliorer les revenus des producteurs par l'accroissement des productions agricoles, la diversification des activités de production, le désenclavement des zones de production, la valorisation des productions et l'appui aux collectivités décentralisées

Etat d'exécution : En matière d'accroissement des productions agricoles, au titre de la campagne de contre saison, la production de riz est passée de 4 697, 44 tonnes en 2013 à 5 460,7 tonnes en 2014 dans les périmètres soit un taux de progression de 16,25 % dû essentiellement à la tenue de la campagne de contre saison à Maninkoura. Quant aux cultures maraichères de contre saison, la production est passée de 5 166 tonnes toutes spéculations confondues en 2013 à 5 845 tonnes en 2014 soit un taux de progression de 13,1%.

La diversification a concerné le maïs hybride, l'arachide, le sésame, la banane, le manioc, l'arachide de décrue, la patate de décrue, la pomme de terre et l'oignon.

Dans le cadre de la pisciculture et de l'aviculture, l'ODRS a formulé plusieurs demandes d'appui qui sont en cours de traitement au niveau des structures partenaires. Il s'agit de :

- la demande d'alevins, d'aliments poissons et la formation des pisciculteurs à la Direction Nationale de la Pêche ;
- la demande d'aliments volaille et la formation des aviculteurs à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales.

Aussi l'ODRS a tenu six (06) réunions d'animation avec les groupements intervenant dans les domaines de la pisciculture, de la rizipisciculture, de l'embouche et de l'aviculture en vue de la dynamisation des activités.

Engagement n°6 : développer les activités de promotion féminine et poursuivre l'insertion des jeunes dans les circuits de production agricole

Etat d'exécution : Dans le cadre de la promotion féminine, plusieurs activités ont été menées.

Il s'agit :

- de la formation de vingt-cinq (25) femmes leaders d'OP en alphabétisation fonctionnelle avec l'appui du partenaire DIACONIA,
- de la formation de deux cent soixante six (266) auditeurs dont 140 femmes en alphabétisation fonctionnelle, à la commercialisation et à la transformation du riz avec l'appui du PDI/BS,

- de la formation de treize (13) femmes responsables de coopératives en gestion administrative et financière avec l'accompagnement de l'IFDC,
- de la formation de douze (12) femmes en marketing et commercialisation des produits agricoles,
- de l'appui à la coopérative des étuveuses de riz de Sélingué pour leur participation à l'exposition du riz étuvé lors du Festival International de Sélingué,
- de l'appui à la structuration d'une association de femmes pour la promotion de l'aviculture et de la pisciculture ;
- la dotation de 27 groupements féminins en 200 foyers NAFACAMA ;
- le suivi des parcelles de cultures sèches exploitées par les femmes de dix (10) villages durant la campagne d'hivernage sur 1352 ha exploités dont 921 ha d'arachide, 327 ha de riz de bas-fonds et 104 ha d'autres cultures ;
- l'identification et l'évaluation des besoins des groupements féminins.

Quant aux jeunes, il est à noter :

- l'appui à la structuration de deux (2) Groupements d'Intérêt Economique (GIE) en vue de la création d'un Centre Rural de Prestation des Travaux Agricoles à travers la Cellule de promotion de l'entreprenariat jeune du Ministère du Développement Rural ;
- l'identification et l'évaluation des besoins en formation et en équipements de trois (3) Groupements d'Intérêt Economique (GIE).

Engagement n°7 : protéger l'environnement et gérer rationnellement les ressources du lac

Etat d'exécution : Dans ce domaine l'ODRS a entrepris un certain nombre d'actions au nombre desquelles on peut citer :

- **Actions de production de plants :**
 - la poursuite de l'aménagement de l'espace de la pépinière de l'ODRS,
 - l'acquisition d'intrants et d'équipement agricoles pour la production de plants.
- **Le suivi des actions de reboisement :**
 - la réalisation deux (02) missions d'évaluation du taux de survie des plantations.
- **En matière de suivi et de traitement des gîtes potentiels de prolifération de simulies :**
 - la réalisation d'un traitement au niveau de 19 points avec 47 litres de produit BT suite à onze (11) séances de contrôle.
- **En matière de prélèvements et d'analyse d'échantillons d'eau du lac et des forages :**
 - le prélèvement et l'analyse de cinq (05) échantillons dont les résultats ont montré que les eaux ne sont pas polluées.
- **la sensibilisation de 226 producteurs dont 86 femmes sur les feux de brousse ;**
- **l'obtention de permis par le PDI-BS pour la zone de Maninkoura dans le cadre du plan de gestion environnemental et social de la construction du seuil de Kourouba ;**
- **l'enregistrement et la diffusion d'une émission sur la protection de l'environnement par l'ORTM ;**
- **la confection de 420 foyers améliorés suite à sept (7) séances de sensibilisation ;**
- **la dotation de 27 groupements féminins en 200 foyers NAFACAMA.**

Engagement n°8 : tout mettre en œuvre pour l'équilibre de sa gestion sur la base de ses recettes propres (redevance eau et prestations diverses), des subventions de l'Etat et des ressources extérieures.

Etat d'exécution : Au 30 novembre 2014, les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 55 610 015 F CFA, soit 28,87% des prévisions du Contrat-Plan. Cette contre-performance s'explique par la non-exploitation de l'écloserie et de l'usine de glace par l'ODRS compte tenu de la cession de ces infrastructures à un prestataire privé. Ce qui a constitué un grand manque à gagner pour la structure.

Quant aux dépenses sur fonds propres, elles ont concerné essentiellement les primes et indemnités dues aux agents, le fonctionnement et certains travaux d'entretien courant des périmètres au détriment des autres postes de dépenses.

Sur une réalisation de 55 610 015 F CFA de recettes propres, 55 186 613 F CFA ont été dépensés, soit un solde de trésorerie de 423 402 F CFA.

Engagement n°9 : poursuivre l'application scrupuleuse des cahiers de charges ODRS / Attributaires et autres documents contractuels définissant les conditions d'attribution et/ou d'exploitation des infrastructures, afin d'assurer aux différents exploitants la sécurité nécessaire

Etat d'exécution : Après la relecture du cahier des charges et sa mise à jour en 2012, l'ODRS a, au titre de l'année 2014, procédé essentiellement à :

- l'Information et la sensibilisation des producteurs sur le contenu du cahier des charges et des conventions d'exploitation

A Maninkoura, quatorze (14) séances d'information et de sensibilisation ont été animées dans treize (13) villages exploitant le périmètre en vue de la diffusion du contenu du cahier de charges et des conventions d'exploitation.

A Sélingué, douze (12) réunions ont été animées dans les trois (3) zones d'appui conseil au profit de dix sept (17) villages exploitant le périmètre.

Les messages diffusés ont porté sur les obligations de l'ODRS, les obligations des Producteurs (exploitation du périmètre par le respect des calendriers culturels, la gestion de l'eau, l'entretien des réseaux et ouvrages tertiaires et quaternaire, l'utilisation de variétés précoces et l'importance du paiement des redevances), les types d'infractions, les pénalités, l'importance de la signature de la convention.

La réalisation en direct de l'émission « Poye kan poye » le 17 octobre pour faire connaître davantage les activités de l'ODRS, les potentialités de la zone, et sensibiliser les producteurs quant au respect de leurs obligations.

- Signature des conventions d'exploitation des parcelles par les producteurs

A l'issue des missions d'information et de sensibilisation, les producteurs ont signé à Maninkoura 570 conventions sur une prévision de 1535, soit un taux de réalisation de

37,13%. Le processus de signature se poursuit. A titre de rappel, seulement 71 conventions avaient été signées en 2012 ;

En ce qui concerne le périmètre irrigué de Sélingué, la totalité des conventions a été signée.

- Suivi de l'application du cahier de charges

Pendant toute l'année, les agents d'encadrement ont procédé à des séances d'information, de suivi des producteurs pour une bonne application du cahier des charges. Le suivi a fait ressortir 167 cas d'infractions dont 65 à Maninkoura et 102 à Sélingué suite à des actes de vandalisme (brèches et dépôt des outils de pêche dans les canaux, enlèvement des équipements hydromécaniques, dépôt de paille de riz dans les canaux d'irrigation et de drainage). Les contrevenants ont été sensibilisés et ont réparé les dégâts après avoir reçu des avertissements.

Engagement n°10 : créer les conditions favorables à la transformation de la zone en un Agro-pôle de développement

Etat d'exécution : La création des agropoles nécessite au préalable de purger les terres à aménager du droit coutumier d'usage en les déclarant d'utilité publique. C'est dans ce cadre que l'ODRS a commandité une étude d'établissement du coût de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en œuvre du cadastre des aménagements afin d'immatriculer les terres de sa zone d'intervention. Ce qui permettra de créer un cadre attractif pour les investisseurs privés.

Aussi, dans le cadre du renforcement du partenariat Public Privé, l'ODRS a :

- mené des activités d'information et de sensibilisation dans la zone de Yanfolila sur la faisabilité de « villages agricoles » dans le cadre du partenariat avec la société Mori-Investment ;
- nouer des contacts avec la société Harvest Internationale pour la valorisation et l'exploitation des deux (2) infrastructures portuaires de la Carrière et de Faraba ;
- élaboré un projet de convention d'exploitation et de gestion des infrastructures et équipements portuaires et la station piscicole de l'ODRS.

Engagement n°11 : poursuivre et intensifier la collaboration avec les Partenaires Privés dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes de développement

Etat d'exécution : Dans ce domaine, les actions menées durant l'année 2014 ont été :

- la signature d'un protocole de collaboration avec IFDC dans le cadre de la mise en œuvre du projet sous régional « PRIME » (Produire plus de Riz avec Moins d'Engrais) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du protocole avec la société « Eléphant Vert Mali » dans le cadre de l'utilisation des biofertilisants ;
- la concertation avec le centre de formation « WAARI » pour la formation des producteurs et le développement de l'agro-business dans la zone ;
- l'élaboration d'un projet de convention d'exploitation et de gestion des infrastructures et équipements portuaires et la station piscicole de l'ODRS par la Ferme Boubacar DIALLO.

Engagement n°12 : exécuter les activités du Contrat - Plan 2014 - 2016 suivant les indicateurs de performance consignés en annexe n°1

Etat d'exécution : Les activités menées durant cette première année sont évaluées en fonction des indicateurs de performance consignés en annexe n°1 dudit Contrat-Plan. Cependant compte tenu de la spécificité de certaines activités et de la période d'élaboration du présent rapport, l'évaluation de certains indicateurs (rendements et productions agricoles, coûts de production) ne sera pas disponible.

2.3 Etat d'exécution des engagements des Producteurs

Engagement n°1 : améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement

Etat d'exécution : Les techniques d'intensification des cultures conseillées par l'encadrement concernent essentiellement : le respect du calendrier agricole, l'utilisation des semences sélectionnées, la fertilisation organique et minérale, la lutte contre les adventices et les déprédateurs, etc. L'application de ces techniques passe nécessairement par la mise en œuvre du programme d'appui-conseil.

Ainsi, en début de campagne, deux (02) réunions (une par périmètre) ont été organisées par l'encadrement en collaboration avec les responsables des Sociétés coopératives. L'objectif de ces rencontres est la validation du calendrier agricole et la formulation des dispositions à prendre pour une bonne campagne de production. La restitution de ces rencontres est faite dans les villages et au niveau des secteurs par les responsables, souvent en présence de l'encadrement.

Le suivi du programme d'appui-conseil a fait ressortir les constats suivants :

- **En matière de respect du calendrier agricole :**

D'une façon générale, le calendrier agricole est respecté en contre saison par la majorité des exploitants. Par contre en hivernage, il est peu respecté pour les raisons suivantes :

- l'insuffisance d'équipement pour réaliser au même moment toutes les activités agricoles (cultures dans le périmètre et hors périmètre) ;
- la pratique d'extension des superficies ;
- la mauvaise répartition des pluies ;
- l'orpaillage ;
- les risques liés aux inondations et à la prolifération des nuisibles.

Ainsi, à Sélingué, 95 % des exploitants ont respecté le calendrier en culture de contre saison contre 60% en culture d'hivernage.

A Maninkoura 97 % des exploitants ont respecté le calendrier en culture de contre saison contre 94% en culture d'hivernage.

- **En matière d'utilisation des semences sélectionnées :**

Les sociétés coopératives de producteurs de semences de Sélingué et de Maninkoura sont engagées pour la satisfaction des besoins en semences sélectionnées de la zone. Elles interviennent non seulement dans la production, mais aussi dans la sensibilisation des producteurs quant à l'importance de l'utilisation de la bonne semence.

Ainsi, sur un besoin recensé de 57,2 tonnes en 2014, 65,16 tonnes de R2 ont été mises à la disposition des exploitants soit 114%.

- **En matière de fertilisation organique et minérale :**

Au niveau des périmètres de Sélingué et de Maninkoura, la fertilisation concerne l'ensemble des spéculations. Le riz et le maïs ont bénéficié de la subvention de l'Etat. La poursuite du programme de subvention des intrants agricoles a favorisé une forte application de l'engrais à dose requise par la plupart des producteurs.

Le taux de couverture des besoins en 2014 pour le NPK a été de 97,7%. Quant à l'urée, le taux de couverture a été de 98,1% en 2014.

Ainsi les quantités d'engrais subventionnés utilisés par les producteurs sur l'ensemble des superficies ont été de : 1 585,65 tonnes de NPK, 2 104 tonnes d'urée et 890,25 tonnes de fumure organique industrielle en 2014 contre 657,6 tonnes de NPK, 1 188,5 tonnes d'urée et 1 211 tonnes de fumure organique industrielle en 2013.

D'une manière générale, l'utilisation de la fumure organique reste faible dans la zone.

- **En matière de lutte contre les adventices et les déprédateurs :**

La technique de lutte contre les adventices est le désherbage chimique ou mécanique avec une prédominance du chimique compte tenu de l'insuffisance de la main d'œuvre suite à l'orpaillage.

Notons par ailleurs que le traitement chimique représente environs 80% de réalisation dans le périmètre de Sélingué. Aussi, il faut noter que les deux opérations de désherbage sont souvent conduites sur la même parcelle en raison du degré d'enherbement et du type d'herbe.

Les produits utilisés sont le Roundup (herbicide total) l'Herbextra, le Londax, et Samory (herbicides sélectifs).

A la faveur de l'excès d'humidité des mois d'août et septembre, quelques infestations de ravageurs du genre *Nymphula dipunctalis*, *Tricusta sericae* et *Locris rubra* ont été observées dans les deux périmètres avec de légers dégâts sur le riz en maîtrise totale. Cette situation a été très vite maîtrisée par les producteurs et l'ODRS avec l'appui des services régionaux de la PV de Koulikoro et de Sikasso par le traitement de 48 ha à Maninkoura et de 192 ha à Sélingué avec du Dursban 4E et du Pychlorex 480 EC.

Engagement n°2 : appliquer scrupuleusement l'ensemble des textes contractuels (convention et tout autre Contrat de gestion ou d'exploitation) conclus entre l'ODRS et les producteurs, notamment ceux relatifs à l'exploitation des périmètres, à l'attribution des parcelles, à l'exploitation des terres, au paiement des redevances et toutes autres taxes, à l'entretien des infrastructures hydrauliques tertiaires, au service de l'eau, au retrait des parcelles ; à l'entretien régulier du réseau tertiaire et quaternaire ; l'exploitation des infrastructures portuaires ; à l'exploitation des aménagements piscicoles et à la gestion des infrastructures communautaires

Etat d'exécution : Les activités suivantes ont été menées par les Producteurs à travers leurs responsables siégeant au Comité Paritaire :

➤ **Au titre de l'exploitation des terres**

En 2014/2015, les superficies mises en valeur par les producteurs sont de :

- 6161 ha contre 5406 ha en 2013 soit une progression de 13,9% pour le riz pour un taux de réalisation de 96,9% ;
- 15030 ha contre 14593 ha en 2013 soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches pour un taux de réalisation de 97,8% ;
- 6414 ha contre 5758 ha en 2013 soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses.

En 2014/2015, les réalisations ont été supérieures à celles de la campagne 2013/2014 pour l'ensemble des spéculations.

Au cours de chaque campagne, des réunions de sensibilisation et d'explication du cahier de charges sont organisées par les membres paysans des Comités Paritaires et les Présidents des Unions de Sociétés Coopératives qui participent aussi à l'adoption et à la diffusion du calendrier cultural.

➤ **Au titre des attributions des parcelles**

En 2014, il n'y a eu ni retrait ni attribution de parcelles dans les deux périmètres.

➤ **Au titre du paiement de la redevance**

Dans le cadre de l'amélioration du taux de recouvrement de la redevance eau surtout dans la zone de Maninkoura, deux(2) missions conjointes (ODRS-Comité Paritaire) d'information et de sensibilisation ont été menées dans treize(13) villages et hameaux exploitant le périmètre de Maninkoura. Au niveau du comité paritaire, six (6) réunions dont une extraordinaire ont été mises à profit pour mieux informer et sensibiliser les responsables paysans sur l'importance du paiement de la redevance dans la vie d'un périmètre irrigué.

Les efforts ainsi fournis témoignent de la volonté affichée de la Direction actuelle de faire appliquer les dispositions prévues dans le cahier de charges et de la convention d'exploitation. C'est ainsi qu'au titre de la contre saison 2014, sur une prévision de 7 461 855 F CFA, 1 775 175 F CFA ont été recouverts, soit un taux de 23,7 %.

A Sélingué, le paiement se fait sans aucune difficulté.

➤ **Dans le domaine du service de l'eau**

A ce niveau, des tours d'eau sont organisés dans les deux périmètres par les groupements d'irrigants constitués essentiellement de producteurs. Le suivi des tours d'eau se fait par les responsables de ces groupements en collaboration avec le service de gestion eau. Le tour d'eau est respecté à 80% par les producteurs de Sélingué et plus de 90% à Maninkoura.

Les difficultés dans le cadre du service de l'eau sont constatées dans les deux périmètres. Il s'agit notamment :

- des problèmes d'approvisionnement en eau, des interruptions électriques et des pannes de pompes à Maninkoura ;
- de la vétusté des canaux d'irrigation à Sélingué.

Cependant ces difficultés n'ont pas beaucoup affecté le bon déroulement des campagnes agricoles.

➤ **Dans le domaine de l'exploitation des infrastructures de la pêche et de pisciculture**

Une convention d'exploitation et de gestion est en cours de négociation avec un particulier spécialisé (Ferme Piscicole Boubacar DIALLO) qui évoluera avec tous les acteurs concernés en la matière.

➤ **Dans le domaine de l'entretien du réseau tertiaire et quaternaire**

L'entretien des réseaux (tertiaires et quaternaires) à la charge des exploitants constitue une activité permanente incluse dans le calendrier agricole.

A ce titre, quatre (04) contrôles (soit deux par an) ont été faits par les responsables paysans des Comités Paritaires en collaboration avec l'encadrement et cela conformément aux dispositions des cahiers de charges. En 2014, pour les deux périmètres (Sélingué et Maninkoura) l'entretien du réseau (désherbage et nettoyage) a porté sur 241 515 ml de réseau tertiaire et 191 620 ml de réseau tertiaire de drainage.

Engagement n°3 : apurer les dettes collectives et/ou individuelles contractées par les paysans afin de rendre les organisations socioprofessionnelles crédibles et plus opérationnelles

Etat d'exécution : Au titre de l'année 2014, des difficultés dans l'octroi des crédits de campagne ont été constatées. Cette situation résulte du faible niveau d'apurement des dettes contractées par les paysans auprès des Institutions de Micro finance. L'exemple de Maninkoura en est une parfaite illustration où le taux de remboursement est de 52% pour Kafo jiginew pour un crédit en souffrance de 22 076 077 FCFA et de 86,2 % pour la caisse Kondo jigima pour un crédit en souffrance de 1 182 650 FCFA.

Face à cette situation, deux (2) réunions dont une par zone ont été animées par le Représentant des producteurs au Conseil d'Administration de l'ODRS à l'endroit des Responsables des Sociétés Coopératives.

Engagement n°4 : sensibiliser leurs membres pour le paiement des redevances aux dates indiquées dans le cahier des charges

Etat d'exécution : Les responsables des producteurs dans le souci du respect des délais de paiement des redevances, ont effectué des missions de sensibilisation et de rappel. En plus de ces missions, les radios de proximité ont été mises à profit pour une large diffusion des dates indiquées dans le cahier des charges qui sont :

- le 30 Juin pour la contre saison de riz;
- le 31 Décembre pour le riz d'hivernage ;
- le 30 Avril pour le maraîchage ;
- le 31 Octobre pour la culture de banane.

Engagement n°5 : organiser un courant d'échange permanent entre la base et le sommet pour véhiculer toutes les informations utiles provenant des instances de partenariat : Conseil d'Administration de l'ODRS, Comité de Suivi du Contrat-Plan, réunions des Comités Paritaires, etc

Etat d'exécution : Les responsables paysans siégeant dans les différents organes de gestion (Conseil d'Administration, le Comité de Suivi du Contrat-Plan, Comité Paritaire de Gestion des terres et des Fonds de Redevance) ont véhiculé les informations issues des différentes réunions. C'est ainsi que le Représentant des Exploitants au Conseil d'Administration de l'ODRS et au Comité de suivi du Contrat –Plan Etat-ODRS-Producteurs a tenu une réunion de restitution, le 24 février 2014 de la 1^{ère} réunion de suivi du Contrat-Plan 2014-2016 et de la 19^{ème} session du Conseil d'Administration tenues respectivement les 7 et 14 février 2014. Cette restitution a été faite aux membres des Comités Paritaires, aux Présidents de Sociétés Coopératives et aux groupements des femmes transformatrices. Ces différents responsables ont à leur tour procédé à la restitution de l'information aux membres de leurs groupements. A l'issue de ces rencontres, un accent particulier a été mis sur les recommandations formulées lors de ces instances de gestions notamment celles relatives à l'entretien du réseau à leurs charges, au respect du calendrier cultural et au paiement de la redevance eau.

Engagement n°6 : assurer la protection de l'environnement à travers la mise en œuvre des mesures de défense et de restauration des eaux et des sols

Etat d'exécution : Dans le cadre de la protection de l'environnement, les actions entreprises au titre de l'année 2014 par les populations sont :

- **en matière de production de plants**, 35200 plants toutes espèces confondues ont été produits par les exploitants sur une prévision de 18000, soit un taux de réalisation de 195,6%. L'essentiel de cette production reste focalisée sur les essences fruitières en l'occurrence les manguiers et l'anacarde.
- **dans le domaine du reboisement**, 28,02 ha ont été réalisés dont 13,72 ha en agrumes, 8,42ha en Eucalyptus et 5,62 ha en manguiers.
- **Dans le domaine de la défense et de restauration des sols**, les actions entreprises par les populations restent encore timides, dispersées et concernent la réalisation des haies vives et des brises vents surtout au niveau des jardins maraîchers et les plantations.

III. Conclusion

En dépit des difficultés, notamment la mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace, l'insuffisance de la main d'œuvre, l'ODRS et ses partenaires, dans le cadre de l'exécution de leurs engagements, ont déployé des efforts en vue de l'atteinte des objectifs du Contrat-Plan.

En effet, **l'Etat** dans le cadre de sa politique de développement agricole, après avoir mis en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation de ses missions de service public, a poursuivi sa politique de subvention des intrants agricoles. Ce qui a permis de passer, en matière de riziculture de maîtrise totale, d'une production de 6960,13 tonnes pour un rendement de 3,61 T/Ha en 2007 à 12 283,76 tonnes pour un rendement de 5,32 T/Ha en 2013.

Aussi, le Ministère du Développement Rural à travers le PDI-BS a amélioré le drainage du périmètre irrigué de Sélingué durant la campagne d'hivernage par le curage à la pelle mécanique du drain collecteur principal sur 3 484 mètres linéaires.

Dans le domaine de la maintenance des aménagements, 57 640 mètres linéaires de réseau primaire et secondaire d'irrigation, 37 795 mètres linéaires de réseau secondaire et tertiaire de drainage ont été entretenus. Les interventions combinées de l'ODRS et du PDI-BS ont permis de réaliser une campagne agricole sans pompage des excès d'eau au niveau du périmètre de Sélingué.

L'ODRS, au terme de la première année d'exécution du Contrat-Plan, a commandité une étude d'établissement du coût de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en œuvre du cadastre des aménagements afin d'immatriculer les terres de sa zone d'intervention en vue de créer un cadre attractif pour les investisseurs privés.

Les Producteurs pour leur part ont adhéré aux objectifs d'intensification de la production et leurs responsables siégeant dans les différents organes ont véhiculé les recommandations issues des différentes réunions.

Malgré ces résultats, des efforts restent à fournir dans certains domaines :

- ✓ Au titre de l'Etat, mobiliser davantage les Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des projets.
- ✓ Au titre de l'ODRS,
 - Dans le cadre de la sécurisation foncière, procéder à l'immatriculation des terres qui lui sont affectées ;
 - Dans le domaine de la mobilisation des ressources propres, sensibiliser les producteurs au paiement de la redevance et renforcer le partenariat public privé pour mieux rentabiliser les infrastructures piscicoles et portuaires
- ✓ Au titre des Producteurs,
 - Dans le domaine du paiement régulier de la redevance, sensibiliser davantage les producteurs en vue d'un changement de comportement.
 - Dans le domaine du service de l'eau et du respect du calendrier cultural, poursuivre la sensibilisation des producteurs pour l'entretien régulier des réseaux et le respect du calendrier cultural.